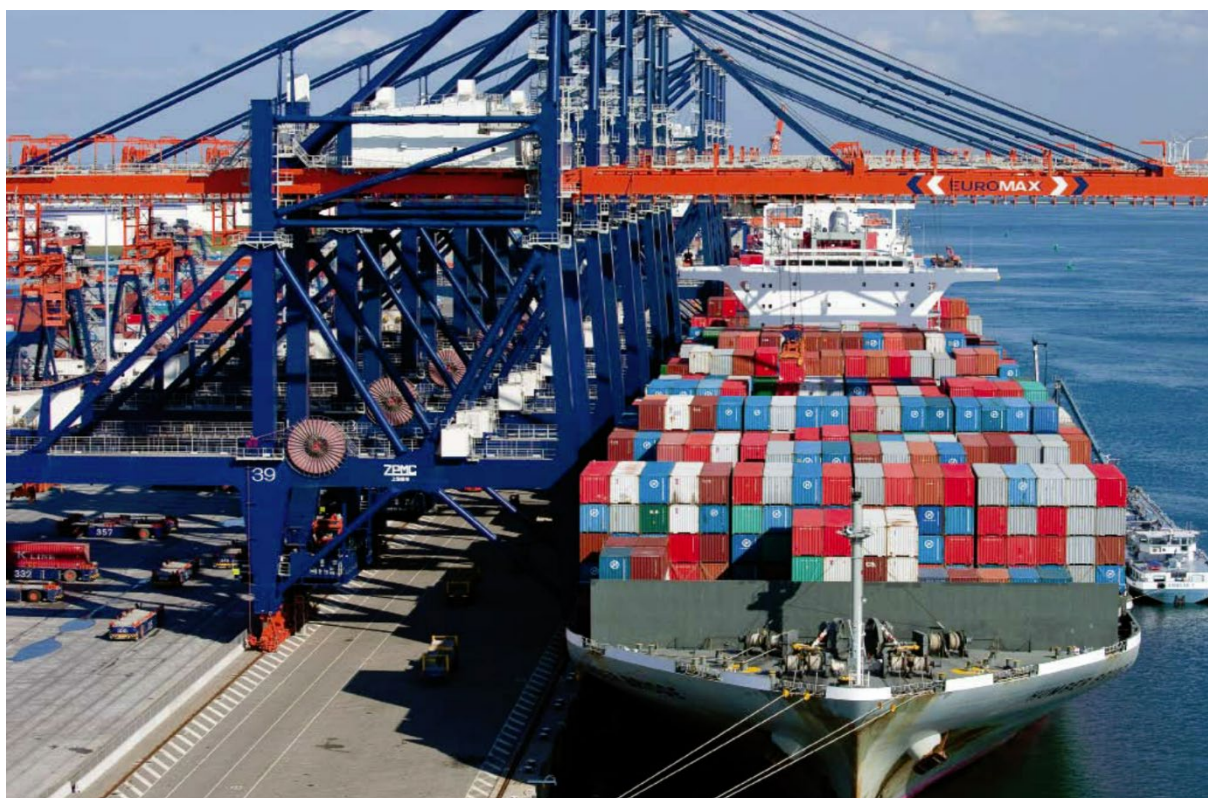


Faux boom des importations européennes d'habillement : + 42 % !

- ✓ La Chine fait toujours la course en tête
- ✓ Coup de frein aux fournisseurs maghrébins



Les importations d'habillement de l'Union européenne des 8 premiers mois de 2022 ont progressé de 42 % par rapport à celles des 8 premiers mois de 2021. Cet énorme pourcentage suggère que le marché européen est redevenu très actif. La réalité est tout autre : en raison de l'inflation générale qui sévit en Europe (produits alimentaires, essence, gaz, électricité, loyers, taux d'intérêt,) et des incertitudes liées à la guerre en Ukraine, les ménages restreignent leurs dépenses non contraintes (habillement, loisirs...) et, pour ceux qui le peuvent, constituent des épargnes de précaution.

La situation est donc difficile pour la distribution vestimentaire et les perspectives à court/moyen termes sont plus qu'incertaines tant pour eux que pour leurs fournisseurs.

Quant aux 42 % d'augmentation globale, il s'agit d'un chiffre en trompe-l'œil gonflé par un accroissement de 14,9 % des prix (hausse du coût des matières et des transports, dépréciation de l'Euro vs Dollar) et qui correspond surtout à un rattrapage partiel après le trou de la période Covid.

Pour avoir une vision juste de la situation, il faut enjamber la période Covid et comparer 2022 à 2019. On observe alors qu'en trois ans, d'août 2019 à août 2022, les importations européennes d'habillement n'ont progressé que de 17,3 % en valeur dont 16,3 % au titre de l'augmentation des prix, ce qui signifie qu'en volume, la progression n'a été que de 1% (+ 0,32 % par an en moyenne) !

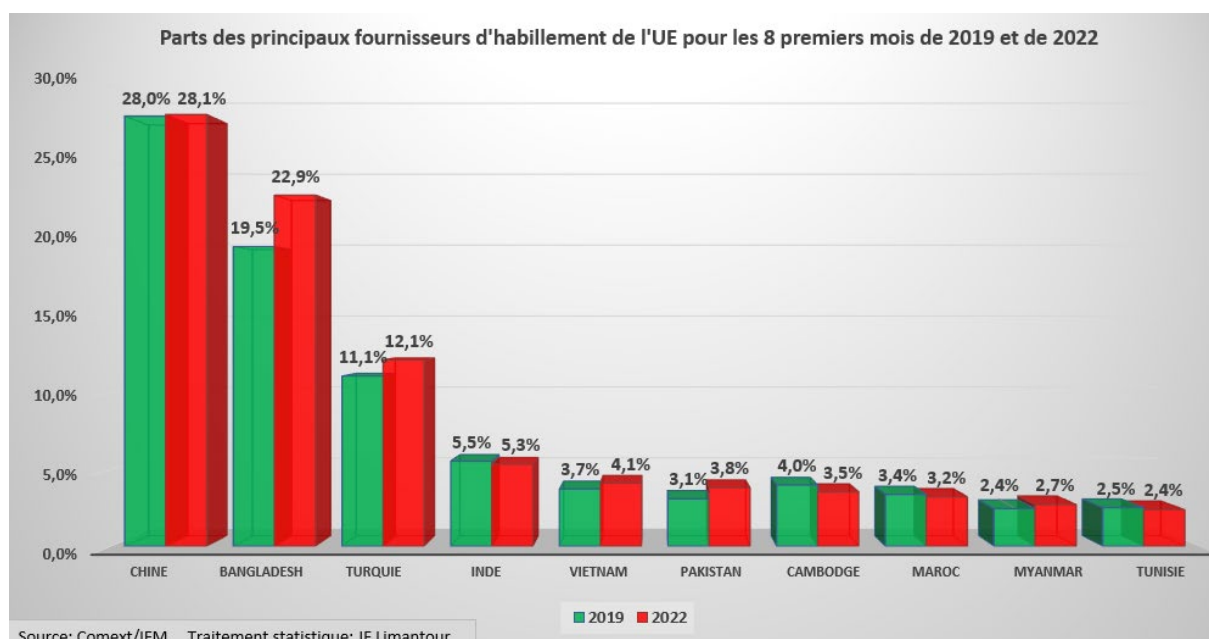
Compte tenu de ces observations, on trouvera ci-dessous à titre purement indicatif un tableau des performances des principaux fournisseurs d'habillement de l'Union européenne à fin août 2022 par rapport aux mêmes périodes de 2021 et de 2019.

Evolution des importations d'habillement de l'UE (huit premiers mois)				
Rang	Fournisseurs	2022/2021	2022/2019	Taux moyen 22/19
1	Chine	+ 41,5 %	+ 17,8 %	+ 5,6 %
2	Bangladesh	+ 62,2 %	+37,5 %	+ 11,2 %
3	Turquie	+ 30,4 %	+ 28,5 %	+ 8,7 %
4	Inde	+ 43,7 %	+ 13,2 %	+ 4,2 %
5	Vietnam	+ 40,5 %	+ 29,3 %	+ 8,9 %
6	Pakistan	+ 46,5 %	+ 44,8 %	+ 13,1 %
7	Cambodge	+ 59,1 %	+ 4,3 %	+ 1,4 %
8	Maroc	+ 29,8 %	+ 12,1 %	+ 3,9 %
9	Myanmar	+ 75,5 %	+ 30,3 %	+ 9,2 %
10	Tunisie	+ 25,3 %	+ 11,1 %	+ 3,6 %
11	Sri Lanka	+ 29,9 %	+ 26,2 %	+ 3,8 %
12	Indonésie	+ 50,8 %	+ 11,7 %	+ 3,6 %
	Tous fournisseurs	+ 41,6 %	+ 17,4 %	+ 5,5 %

Source : Comext/IFM Traitement statistique : JF Limantour

Le seul critère véritablement valable pour comparer les performances des fournisseurs est le niveau et l'évolution de leurs parts dans les importations totales de l'UE.

Celle des **pays asiatiques** a progressé de 70,9 % à fin août 2019 à 75,0 % à fin août 2022. Celle des pays du pourtour méditerranéen est restée stable à 18,3 %. Les autres fournisseurs dont le Royaume Uni ont lourdement chuté.



La **Chine** fait preuve d'une belle résistance et continue à faire la course en tête, augmentant même

sa part de 28,0 % à 28,1 % sur la période considérée. Certes, la Chine est de moins en moins un pays à bas salaires. Le Smic à Shanghai est de 358 dollars, de 327 dollars à Shenzhen et Guangzhou et de 327 dollars à Pékin mais il n'est « que » de 208 dollars dans de nombreuses régions industrielles chinoises et tombe même parfois à 185 dollars dans certaines localités, taux tout à fait compétitif au plan international.

Mais le principal atout de la Chine est sa formidable industrie textile amont, la première du monde. Enfin, la Chine développe une stratégie pertinente de compétitivité : gros investissements en robotisation et solutions technologiques avancées, formation de haut niveau, repositionnement vers le moyen/haute de gamme, délocalisations vers des pays moins chers et bénéficiant d'accords préférentiels avec l'UE, prise en compte des impératifs écologiques et sociétaux, promotion très active sur les marchés d'exportation, etc.

Second fournisseur d'habillement de l'UE, le **Bangladesh** a vu en 3 ans sa part grimper de 19,5 % à 22,9 %. L'attractivité croissante du Bangladesh repose sur ses très bas salaires (smic mensuel à 84 dollars) et son accès super-préférentiel aux marchés de l'Union européenne (Régime « Tout Sauf les Armes »). Malgré une image (justifiée) désastreuse en matière de droit de l'homme et d'écologie, le Bangladesh est de plus en plus « sexy » aux yeux des centrales d'achat européennes. Business first !

La **Turquie** est le solide 3^{ème} fournisseur de l'UE. Sa part dans les importations d'habillement de l'UE est passée de 11,1 % à 12,1 %. Adossée à une puissante industrie textile (La Turquie est le second fournisseur textile de l'UE après la Chine), ce pays bénéficie d'un très avantageux accord d'Union douanière avec l'UE et sa politique de promotion active sur les marchés d'exportation est fortement soutenue par l'Etat.

La part de l'**Inde** est en légère décroissance : 5,3 % à fin août 2022. L'Inde a de nombreux atouts compétitifs mais souffre de la concurrence de pays comme le Bangladesh ou le Pakistan auxquels l'Union européenne a accordé des régimes douaniers préférentiels.

Le **Vietnam** est le 5^{ème} fournisseur d'habillement de l'UE avec une part de 4,1 %, en croissance depuis 2019. Le Vietnam a une puissante industrie de l'habillement, principalement tournée vers les Etats-Unis dont elle est le second fournisseur. Ce pays devrait bientôt devenir un fournisseur encore plus significatif de l'Europe grâce à la mise en œuvre intégrale de son accord de partenariat avec l'UE avec, à la clé, un démantèlement total des droits de douane.

Au cours de ces dernières années, le **Pakistan** a consolidé sa position sur les marchés européens d'habillement. Sa part est passée en trois ans de 3,1 % à 3,8 %. Gros producteur de coton et de tissus cotonniers (Denim notamment), le Pakistan bénéficie du SPG+ pour ses exportations d'habillement vers l'UE.

Septième fournisseur de l'UE avec une part de 3,5 % contre 4,0 % en 2019, le **Cambodge** a pâti de son exclusion partielle en février 2020 du régime super-préférentiel Tout Sauf les Armes dont il bénéficiait jusqu'alors. Composé principalement d'entreprises chinoises implantées dans le pays, le secteur habillement cambodgien redevient cependant attractif depuis le début de cette année.

Le **Maroc**, 8^{ème} fournisseur de l'UE, a vu sa part tomber de 3,4 % à 3,2 % entre août 2019 et août 2022. Ce fournisseur qui excelle en fast fashion, en particulier en prêt-à-porter féminin, subit notamment la concurrence directe de la Turquie mais aussi du Portugal sur les marchés européens, y compris en Espagne qui lui est pourtant géographiquement toute proche.

Le **Myanmar** est repassé cette année devant la Tunisie, reléguée à la dixième place. Ce fournisseur bénéficie de trois principaux atouts : de forts investissements chinois, des salaires très compétitifs et

un accès à droit nul aux marchés européens au titre du dispositif Tout Sauf les Armes. Il est curieux et choquant que ce pays qui vit sous le joug d'une terrible dictature militaire ne se soit toujours pas vu retirer le bénéfice du régime Tout Sauf les Armes par la Commission Européenne, régime refusé aux « pays amis » le Maroc et à la Tunisie.

10^{ème} fournisseur de l'UE, la **Tunisie** a vu sa part dans les importations européennes d'habillement tomber de 2,5 % à 2,4 % entre 2019 et 2022. Il y a dix ans, la Tunisie figurait dans le peloton de tête des fournisseurs de l'UE. Comme le Maroc, ce pays est injustement discriminé par la Commission européenne en matière de réglementation douanière, Commission qui manifestement semble préférer avantager des concurrents comme la Turquie, le Bangladesh, le Myanmar ou le Cambodge. Comprenez qui pourra ! Au-delà de cette question et plus fondamentalement, on lira avec intérêt le dernier rapport du FMI pour comprendre que le principal problème de la Tunisie est sa situation socio-politique « complexe » née de la révolution du Jasmin.

Jean-François Limantour – Président d'Evalliance - 26 octobre 2022